

Le 15 février 2019

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### Le Département vote contre la carte scolaire et maintient la gratuité des transports scolaires

**Le Comité Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN), co-présidé par Xavier FORTINON, Président du Département, s'est tenu ce vendredi 15 février en Préfecture des Landes, avec un dénouement contrasté. Alors que les résultats positifs du travail partenarial mené avec la Région Nouvelle-Aquitaine sur la question des transports scolaires ont pu être soulignés, le Département a choisi de voter contre la carte scolaire.**

Concernant la carte scolaire (écoles du 1er degré), s'il est compréhensible qu'une prévision de baisse d'effectifs (-385 élèves) ait un effet sur le nombre de postes (-5), Xavier FORTINON dénonce l'évolution de la carte scolaire, qui fragilise l'équilibre du territoire landais, en particulier l'école rurale et les RPI. Sur les 18 fermetures de classes prévues, 7 concernent des RPI, essentiels à la vie des zones rurales du Département.

Pour le second degré, les moyens alloués sont très insuffisants, dans un contexte d'augmentation du nombre d'élèves dans les collèges publics établissements (+320) et de réforme du lycée.

Le nombre d'élèves par classe, en augmentation, sera trop important. Les conditions d'accueil et d'enseignement seront ainsi dégradées. Dans les SEGPA et les ULIS, les moyens ne sont pas à la hauteur de ce qui est nécessaire pour réussir l'inclusion de tous les élèves.

L'évolution des moyens alloués au département des Landes est plus défavorable que celle réalisée au niveau national.

Ceci n'est pas acceptable.

#### La gratuité maintenue

Concernant les transports scolaires, les échanges entre le Département et la Région se poursuivent. D'ores et déjà, ils permettent au Département de prendre en charge et de maintenir la gratuité de ce service au bénéfice des familles landaises.

---

**Contact presse : Mathilde CHARON-BURNEL**

Département des Landes

Tél. : 05 58 05 40 32

Port. : 06 72 56 12 82

Mél : [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)

A la rentrée scolaire 2019, ce sont 22 000 usagers demi-pensionnaires qui pourront continuer de bénéficier de ce soutien du Conseil départemental, inédit à l'échelle de la Région, et représentant un budget de plus de 2 millions d'euros pour la collectivité.

Xavier FORTINON a rappelé que la gratuité des transports scolaires est un élément essentiel de l'action éducative et sociale du Département.

A ce titre, et en dépit des nouvelles contraintes budgétaires inacceptables imposées par l'Etat, l'effort du Département permettra le maintien de la gratuité, soit en moyenne une économie de l'ordre de 100 € par élève et par an.

---

**Contact presse : Mathilde CHARON-BURNEL**

Département des Landes

Tél. : 05 58 05 40 32

Port. : 06 72 56 12 82

Mél : [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)